

Félicitations pour avoir acheté un produit pour suspension pneumatique Arnott®. Chez Arnott Incorporated, nous sommes fiers de pouvoir proposer des produits de grande qualité au prix le plus concurrentiel du secteur. Merci pour la confiance que vous nous accordez, à nous et à nos produits.

Un montage adéquat est essentiel pour expérimenter et apprécier les avantages de ce système. Prenez un peu de temps pour passer en revue ces instructions de montage avant de commencer à monter ces pièces sur votre véhicule. La dépose et la pose de produits pour suspension pneumatique doivent uniquement être réalisées par un professionnel entièrement qualifié, détenteur d'un certificat de l'ASE (Automotive Service Excellence).

Il est également important d'être conscient de toutes les mesures de sécurité nécessaires lorsque vous montez votre nouveau système de suspension pneumatique. Cela comprend le levage et l'immobilisation du véhicule de manière adéquate ainsi que l'isolation de toute énergie stockée, pour éviter des blessures personnelles ou des dégâts matériels.

« Engineered to Ride, Built to Last™ »



AVERTISSEMENT : Le système de suspension pneumatique est sous pression (jusqu'à 10 bars, ou 150 lbf/in). Vérifiez que la pression a été libérée et débranchez l'alimentation du système de suspension pneumatique avant le démontage. Ne laissez pas de la saleté ou de la graisse pénétrer dans le système. Portez toujours des protections standards pour les mains, les yeux et les oreilles lorsque vous effectuez l'entretien du système de suspension pneumatique.

Arnott® s'engage à fournir des produits de qualité. Si vous avez des questions ou un problème à propos d'un produit Arnott, veuillez contacter Arnott au numéro **800-251-8993** pendant les heures d'activité normales, ou par e-mail à l'adresse techassistance@arnottinc.com.

(Dans l'UE, veuillez appeler le numéro +31 (0)73 7850 580 ou utiliser l'adresse e-mail info@arnotteurope.com)

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Lire ce manuel signifie que vous acceptez les termes de la décharge générale, de la décharge de responsabilité et de la convention de non-responsabilité, dont le texte intégral est disponible sur www.arnottinc.com.

- Ne stockez pas en dessous de -15 °C (5 °F) et au-dessus de 50 °C (122 °F).
- Évitez d'endommager les canalisations pneumatiques et les câbles.
- La dépose et la pose doivent uniquement être effectuées par un personnel pleinement qualifié.
- Utilisez le logiciel de diagnostic du constructeur du véhicule.

ATTENTION : Des dégâts au véhicule et au système de suspension pneumatique peuvent être occasionnés si le travail est effectué d'une manière différente que celle précisée dans les instructions, ou dans un ordre différent.



Pour éviter la possibilité de courts-circuits lors du travail sur des composants électriques, consultez le manuel du propriétaire pour savoir comment débrancher la batterie.



Consultez le manuel du propriétaire du véhicule, son manuel d'entretien ou le concessionnaire pour connaître les points de levage par cric adéquats sur votre véhicule et pour des instructions supplémentaires d'entretien, de sécurité et de maintenance. Le travail ne sera en aucun cas effectué en se trouvant sous le véhicule si ce dernier n'est pas soutenu de manière adéquate, car cela pourrait entraîner de graves blessures et même la mort.

DÉPOSE DU COMPRESSEUR DE SUSPENSION PNEUMATIQUE

1. PLACER LES ROUES DANS L'AXE DU VÉHICULE.
2. LEVER LE VÉHICULE.
3. DÉPOSER LA TÔLE DE PROTECTION DU CÔTÉ DROIT POUR AVOIR ACCÈS AU COMPRESSEUR. (IMAGE A)

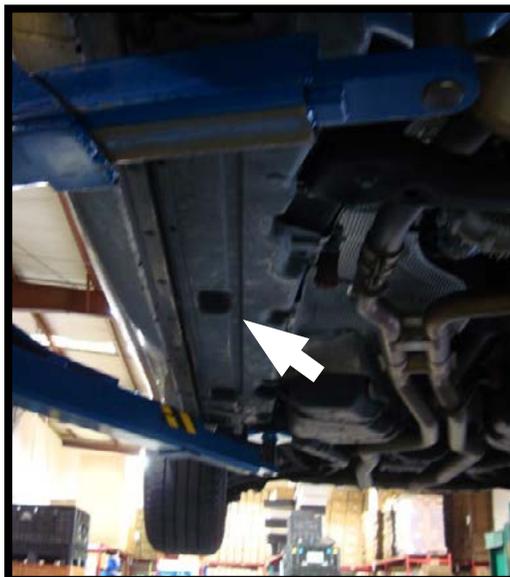


IMAGE A

4. DÉPOSER LES DEUX (2) ATTACHE-CÂBLES MAINTENANT LES FILS DU CONNECTEUR. (IMAGE B)

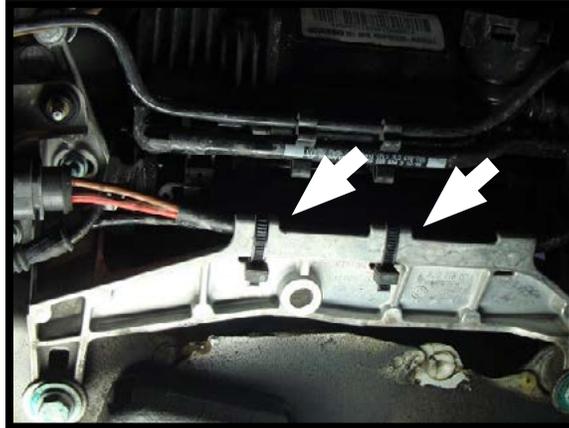


IMAGE B

5. DÉBRANCHER LESTROIS (3) CONNECTEURS ÉLECTRIQUES ALLANT VERS LE COMPRESSEUR. (IMAGE C)



IMAGE C

6. DÉPOSER LA CANALISATION PNEUMATIQUE DU COMPRESSEUR (QUI VA DU COMPRESSEUR AU DÉSHYDRATEUR). DÉPOSER LE RACCORD DE CANALISATION PNEUMATIQUE DU FLEXIBLE D'AIR ET LE METTRE AU REBUT. (IMAGE D)



IMAGE D

7. DÉBRANCHER LES CANALISATIONS DU BLOC DE SOUPAPES D'AIR (LA CANALISATION NOIRE (P) NE DOIT PAS ÊTRE DÉBRANCHÉE). (IMAGE E)

REMARQUE : LE COMPRESSEUR N'A PEUT-ÊTRE PAS DE CANALISATION BRUNE COMME INDIQUÉ SUR L'IMAGE E. S'IL N'Y A PAS DE CANALISATION BRUNE, IL SUFFIT DE DÉBRANCHER LES AUTRES (4) CANALISATIONS INDIQUÉES ET DE PASSER À L'ÉTAPE SUIVANTE.



IMAGE E

8. DÉPOSER LESTROIS (3) BOULONS DE MONTAGE QUI FIXENT LE COMPRESSEUR AU VÉHICULE. (IMAGE F)

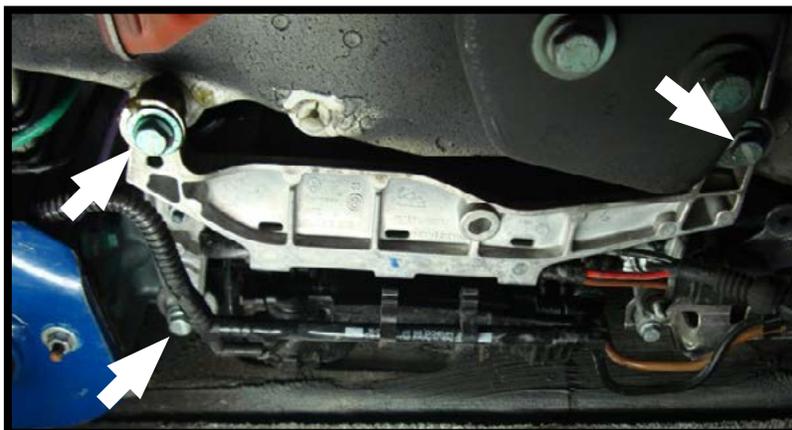


IMAGE F

9. DÉBRANCHER LA CANALISATION BRUNE (SITUÉE À L'ARRIÈRE DU COMPRESSEUR). LE COMPRESSEUR PEUT ÊTRE DÉPOSÉ DU VÉHICULE. (IMAGE G) REMARQUE : S'IL N'Y A PAS DE CANALISATION BRUNE SUR CE COMPRESSEUR, CETTE ÉTAPE PEUT ÊTRE PASSÉE.



IMAGE G

10. DÉBRANCHER LA CANALISATION DU DÉSHYDRATEUR DE COMPRESSEUR (IDENTIFIÉE COMME « P ») SUR LE BLOC DE SOUPAPES D'AIR (ELLE N'A PAS BESOIN D'ÊTRE DÉBRANCHÉE AU NIVEAU DU BLOC DE SOUPAPES D'AIR). (IMAGE H)

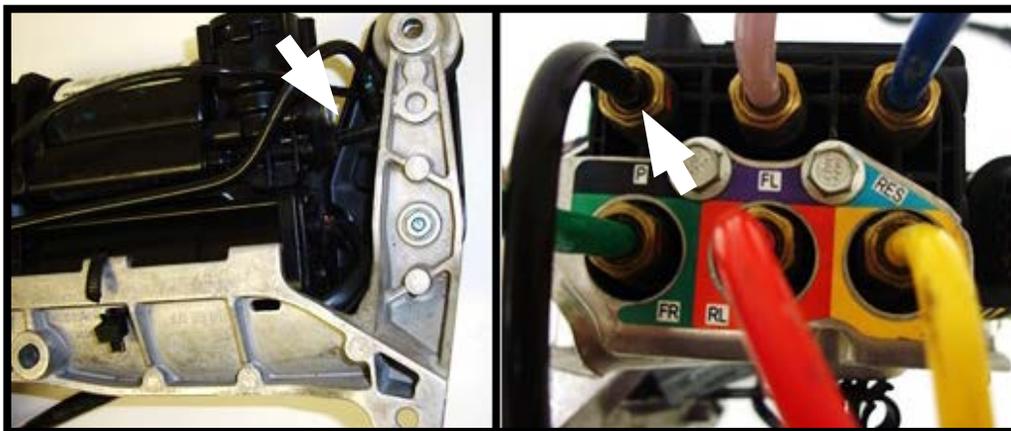


IMAGE H

11. DÉPOSER LES 2 ÉCROUS DE L'ARRIÈRE DU SUPPORT DE MONTAGE, DÉPOSER LE SUPPORT. (IMAGE I)

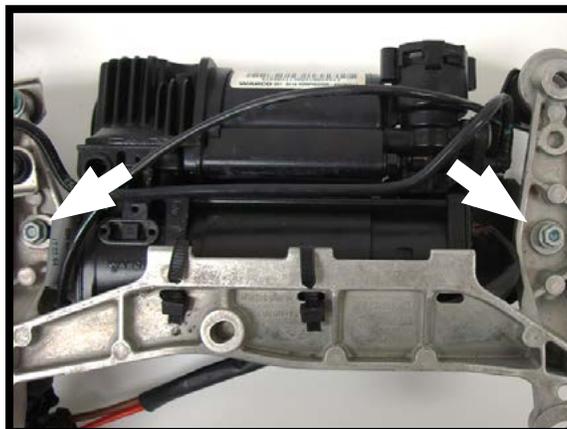


IMAGE I

12. DÉPOSER LE FAISCEAU DE CÂBLES DE CAPTEUR THERMIQUE EN DÉBRANCHANT LE CONNECTEUR, EN DESSERRANT LA VIS DU CAPTEUR ET EN DÉPOSANT LE CAPTEUR. (IL SERA REMONTÉ SUR LE NOUVEAU COMPRESSEUR). (IMAGE J)

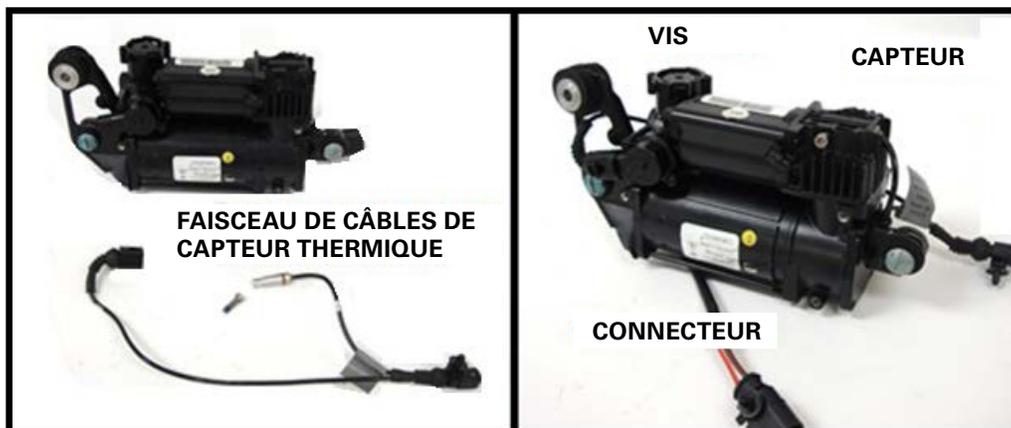


IMAGE J

13. DÉPOSER LES TROIS (3) ISOLATEURS DE MONTAGE DU COMPRESSEUR (ILS SERONT RÉUTILISÉS SUR LE NOUVEAU COMPRESSEUR. SI LES ISOLATEURS SONT ENDOMMAGÉS, IL EST RECOMMANDÉ DE LES REMPLACER (CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE POUR LE REMPLACEMENT). (IMAGE K)



IMAGE K

14. LA DÉPOSE EST TERMINÉE.

POSE DU COMPRESSEUR DE SUSPENSION PNEUMATIQUE



Serrer tous les écrous et les boulons aux spécifications données par le constructeur au cours du processus de montage.



Ne pas déposer le raccord d'air du compresseur de suspension pneumatique. Cela pourrait entraîner des dommages et/ou invalider la garantie. Déposer la goupille blanche fixée pour le transport sur le nouveau raccord d'air et introduire la canalisation pneumatique jusqu'à ce qu'elle soit bien en place.

1. LA POSE DU COMPRESSEUR DE SUSPENSION PNEUMATIQUE SE FAIT DANS L'ORDRE INVERSE DE LA DÉPOSE.



AVERTISSEMENT



**LES RESSORTS PNEUMATIQUES FISSURÉS DOIVENT ÊTRE REMPLACÉS
POUR QUE LA GARANTIE SUR LE COMPRESSEUR SOIT VALABLE**



PROCÉDURE ADÉQUATE POUR VÉRIFIER L'ÉTAT DE VOS RESSORTS PNEUMATIQUES :

1. DÉSACTIVER LE CAS ÉCHÉANT LE CONTACTEUR DE SUSPENSION PNEUMATIQUE.
2. SE REPORTER AU MANUEL DU PROPRIÉTAIRE POUR CONNAÎTRE LES TECHNIQUES DE LEVAGE ADÉQUATES ET LES POINTS DE LEVAGE AU CRIC.
3. LEVER LE VÉHICULE.
4. VÉRIFIER LES RESSORTS PNEUMATIQUES POUR Y DÉCELER TOUT TYPE DE FISSURE OU D'USURE EXCESSIVE. LES FISSURES DANS LES RESSORTS PNEUMATIQUES SONT ÉVIDENTES S'ILS FUIENT. CELA ENTRAÎNERA UNE SURCHAUFFE DU COMPRESSEUR QUI DEVRA FONCTIONNER EN CONTINU.

Arnott[®] s'engage à fournir des produits de qualité. Si vous avez des questions ou un problème à propos d'un produit Arnott, veuillez contacter Arnott au numéro **800-251-8993** pendant les heures d'activité normales, ou par e-mail à l'adresse techassistance@arnottinc.com.

(Dans l'UE, veuillez appeler le numéro +31 (0)73 7850 580 ou utiliser l'adresse e-mail info@arnotteurope.com)